

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 16.—, avec Bulletin officiel Fr. 23.50
6 mois » 9.—, » » » 13.—
3 » » 5.—, » » » 7.—
ÉTRANGER : 1 an Fr. 27.50 — Envoi par 2 numéros

Joindre 20 centimes en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

PARAISANT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

Régie des annonces : Publicitas S. A.

Tél. 2 12 36 - Ch. post. Ilc 485 - Avenue de la Gare - SION
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : Canton 10 centimes, Suisse 13 centimes le millimètre
RECLAMES : » 24 » » 30 » » »
AVIS MORTUAIRES : 20 centimes le millimètre.

Le peuple suisse et la liberté économique

Croire que ceux qui dissertent de la liberté se trouvent dans le voisinage des nuages, c'est commettre une grave erreur d'observation et d'appréciation.

La liberté individuelle est, au contraire, un problème singulièrement actuel, dont se préoccupe l'homme dans la rue, lors du Conseil fédéral, le parlementaire ou le Conseiller d'Etat.

C'est que cette notion se retrouve au centre des grandes questions économiques contemporaines débattues aux Chambres fédérales ou portées devant le peuple, lors de votations dont le nombre s'accroît sans cesse.

Depuis quelques années, le peuple suisse a rejeté tous les projets législatifs de nature économique qui risquent de nuire à la liberté individuelle ou de juguler l'esprit d'entreprise. Successivement, le partage du trafic entre le rail et la route, le statut des transports automobiles et les restrictions à l'ouverture d'hôtels sont tombés. Les deux derniers soumettaient à une autorisation officielle l'ouverture d'une entreprise. C'était la « clause du besoin », le requérant devant prouver que l'ouverture de son exploitation répondait à un besoin public.

Or notre peuple n'a pas voulu faire dépendre d'une décision d'Etat l'exercice d'une activité économique. Ces consultations ont renforcé l'initiative individuelle, la liberté qu'à chacun de créer une affaire et d'en assumer les risques dont l'ultime est la faillite. Une tendance très nette se dégage donc des récents scrutins.

Cependant, tout n'est pas réglé par là. De forte tendance à la protection se manifestent au sein de certaines associations professionnelles et aussi sur la scène politique.

Elles visent au même but : le maintien des petites et moyennes entreprises, envers et contre le courant qui, par une évolution régulière, mène vers la concentration. C'est la lutte des petits contre les grands. Ce but ne peut être atteint que par une mise en veilleuse de la liberté économique selon diverses méthodes. Car, comment protéger des métiers ou des entreprises, comment leur assurer une certaine stabilité, sans apporter ailleurs des limitations, sans fermer la porte aux nouveaux venus ? On est en plein dilemme et, comme on va le voir, au cœur de l'actualité.

Selon une première méthode, l'Etat répartit la matière première entre les fabricants, en tenant compte de leur production antérieure. C'est le contingentement. Chacune, grande ou petite, a sa part selon son importance. Les nouvelles maisons n'auront rien ou presque. Si une fabrique avait besoin d'un supplément, celui-ci serait grevé d'une lourde surtaxe, frein puissant à l'expansion des grandes entreprises. Ainsi, l'on pense maintenir la branche dans sa structure

d'aujourd'hui et les exploitations dans leur envergure actuelle. C'est le régime du statut quo, de la cristallisation opposée à la concentration des petites entreprises aux mains des grandes. C'est la raison d'être par exemple, du contingentement par l'Etat, du tabac pour l'industrie du cigare.

Le second moyen est l'élimination des moins capables par l'introduction du certificat de capacité. Pour pouvoir exercer le métier, les nouveaux venus doivent subir avec succès des examens professionnels, sinon ils ne pourront pas devenir patrons dans le métier. Le jury professionnel décide en lieu et place d'un bureau de l'Etat. Il y a progrès de ce point de vue — quoiqu'il faille bien insister sur l'impartialité du jury — et aussi du point de vue de la formation professionnelle, puisque le candidat doit avoir suivi l'enseignement professionnel afin de se présenter à l'examen décisif en mettant les chances de son côté. Cette méthode est envisagée pour assainir les métiers de coiffeur, cordonnier, charbon et sellier. Mais leur situation n'est pas identique. La prolifération se manifeste chez les coiffeurs seulement, leur nombre a plus que doublé entre 1920 et 1941. Dans les trois autres métiers, il y a un décroissement en raison de l'évolution naturelle des choses. A circonstances différentes, on administre cependant le même remède : l'élimination par l'examen, ce qui se conçoit pour les professions encombrées, mais moins pour celles en déclin.

Un troisième exemple est celui de la convention privée envisagée dans la branche des transports. Le statut des transports, qui soumettait à une autorisation de l'Etat l'ouverture d'une entreprise et l'accroissement du parc de camions, a échoué devant le peuple. Pour éviter la multiplication des entreprises de transport routier — qui accentue la concurrence sur la route elle-même et, de plus, enlève aux chemins de fer les marchandises dites « riches », c'est-à-dire taxées le plus haut — une convention privée va être passée entre le rail et la route. Les parties renonceront à augmenter leur parc routier et lutteront contre la création de nouvelles entreprises de transport par route. Devant un tel arrangement, fût-il privé, les jeunes classes doivent se trouver aussi embarrassées, perplexes et désarmées que devant une réglementation limitative émanant de l'Etat.

Ainsi donc, la lutte contre la concentration économique, la protection des petites et moyennes entreprises ne peuvent s'accommoder d'une liberté complète. Cette protection semble exiger inégalement des entraves à l'ouverture de nouvelles entreprises, ou des restrictions à l'expansion des grandes exploitations. Il s'agit donc de savoir lequel des deux principes de la liberté économique ou de la protection des petites entreprises doit prévaloir.

Un nouvel hôpital



Le nouvel hôpital sur le Gaissberg. Les travaux avancent à grands pas. Cet hôpital, dont la construction s'inspire des dernières découvertes de l'hygiène et de la technique, contiendra quelque 300 lits.

Mère modèle du monde 1952

Tel est le titre décerné par le Comité des Mères américaines à Mme Rosa Markmann de Gonzales Videla, épouse du président du Chili, que l'on peut voir ici (à g.) en compagnie de Mme Toy Len Goon, « Mère américaine de l'année » (à dr.) pour récompenser sa féconde activité dans le domaine de la bienfaisance sociale.



Dans les banques « d'artères »

on trouvera désormais les pièces de rechange pour aortes endommagées !..

Les progrès foudroyants accomplis par la chirurgie au cours des dix dernières années ont amené le corps médical à créer ces étranges banques où la monnaie d'échange n'est plus constituée par des billets de banque ou de l'or, mais par des matériaux tirés de la substance même de l'homme.

Dans les coffres frigorifiques des « banques humaines » l'on peut désormais trouver en réserve du sang, du lait, des os, de la peau et, après avoir vaincu tour à tour les difficultés qui s'opposaient à ce que l'on transfusât d'un organisme à l'autre les humeurs essentielles ou que l'on greffât un fragment de tibia, un rein, voici que les chirurgiens du cœur, réclament aujourd'hui la création de « Banques d'artères » qui leur permettent d'entreprendre des interventions appartenant, hier encore, au domaine de la chimère.

UN « RACCORD » AUDACIEUX !

Récemment, une jeune fille de 26 ans entrainée dans le service de Cardiologie d'un hôpital parisien. Cette jeune fille souffrait depuis 10 ans d'insomnies, de vertiges, de maux de tête, fatigue. On venait de déceler chez elle une hypertension importante — 24 de maxima — et, à la suite d'examen pratiqués, le diagnostic de « sténose aortique » fut posé. En langage intelligible, l'aorte de cette jeune fille présentait un rétrécissement, gé-

nérateur de troubles graves. Une intervention chirurgicale fut décidée, dont le but était de supprimer la partie rétrécie de l'aorte pour raccorder ensuite les tronçons sains.

Or, au cours de l'intervention, l'on s'aperçut que, ayant été obligé de supprimer une longueur d'aorte plus importante qu'on ne l'avait primitivement prévu, les deux extrémités du vaisseau ne se raccordaient plus. Il était absolument impossible de les mettre en contact et il manquait environ 5 cm. de substance ! C'est alors que, modifiant sur le champ leur plan opératoire, les chirurgiens, grâce à un fragment d'artère conservé depuis trois jours et d'un diamètre égal à celui de l'aorte malade, purent remplacer le tronçon manquant par le plus délicat des surjets.

Depuis cette première intervention, d'autres ont été pratiquées par les mêmes opérateurs, deux pour téralogie de Fallet (maladie bleue) et une pour artérite de la jambe, toutes trois avec succès. Le plus long des greffons employés avait 8 cm.

Mais l'éventualité de telles greffes ne peut en général être envisagée qu'au cours même des interventions et on ne devrait plus aujourd'hui, affirmer les chirurgiens « cardiaques » d'entreprendre d'opérations sans avoir sous la main des éléments de greffe.

Les « Banques d'artères » doivent être annexées à tous les centres spécialisés.

Savez-vous ce que sont les vrais et les faux jumeaux ?

Il existe un problème médical et scientifique, vieux comme le monde : celui des « vrais jumeaux » et des « faux jumeaux ».

Expliquons-nous : les vrais jumeaux sortent du même œuf maternel scindé en deux tandis que les jumeaux ordinaires (ou faux jumeaux) sortent de deux œufs différents.

La science, grâce à des procédés d'investigation dont l'un des principaux est la photographie, croit avoir enfin dégagé les lois des naissances multiples, mais bien avant elles, les paysans, qui ont souvent une sorte de savoir inné, distinguaient deux sortes de jumeaux :

- les « bessons » (ou vrais jumeaux) qui se ressemblent d'une façon telle que la mère, ou la matrone qui procède à l'accouchement, doit, dès leur naissance, les marquer d'un signe distinctif.
- les jumeaux ordinaires dont les ressemblances, plus apparentes que réelles, ne résistent pas à un examen attentif.

Les jumeaux multiples proviennent du clivage de deux œufs, c'est-à-dire de leur division d'après les plans systématiques sans brisure des éléments qui les composent. Chez les vrais jumeaux, il n'existe pas, scientifiquement, d'aîné ou de cadet, mais chez les faux jumeaux, l'aîné est celui qui naît le deuxième, tandis que le cadet est celui qui vient au monde le premier. C'est très compréhensible puisqu'ils ne proviennent pas du même œuf et que le premier né n'a été conçu qu'après l'autre. Il existe deux types de ressemblance chez les jumeaux :

- Celui des « identiques » qui se ressemblent trait pour trait. S'ils ont le nez de travers, ils l'ont tous deux du même côté.
- Celui des « miroirs » ainsi nommés parce que leur ressemblance est comparable à celle de notre visage vu dans un miroir. S'ils ont le nez de travers, celui de l'un dévie vers la droite, tandis que celui de l'autre dévie vers la gauche et, s'ils suivent leurs inclinations naturelles, l'un est droitier et l'autre est gaucher.

En physiologie, d'étonnantes expériences passionnantes les chercheurs et leurs occasionnent des

surprises. On a maintes fois constaté, par exemple, que des jumeaux séparés depuis de nombreuses années et vivant à des centaines de kilomètres l'un de l'autre, contractent en même temps les mêmes maladies.

On a parlé de sympathie à distance. C'est faux. Il faut seulement voir dans ces cas l'évolution parallèle de deux tempéraments identiques qui, au même moment de leur existence, se trouvent en même temps devant un microbe toujours présent, et cet argument donne des points aux savants qui déclarent : « le microbe n'est pas la cause de la maladie ; il en est seulement l'occasion ».

En ce qui concerne les « Siamois », ces êtres sont, de façon indubitable, des « jumeaux vrais ». On a maintes fois essayé de les séparer. La première opération fut tentée en 1840. Le survivant vécut jusqu'à l'âge de 70 ans.

Malheureusement aucune séparation de siamois n'a permis aux deux jumeaux de survivre et l'un est toujours sacrifié à l'autre.

UNION SUISSE ASSURANCES

FONDÉE A GENEVE en 1887

traite aux meilleures conditions toutes assurances incendie, vol, glaces, eaux, accidents, collectives, enfants, apprentis. Responsabilité civile de tous genres, particuliers, chef de famille, véhicules à moteur, occupants, casco, vie, risque pur, totales, viagères, transports, bagages.

Encaissement annuel de primes Fr. 20 millions

Agence générale du Valais :

M. René ROULET

Bureau : Rue du Petit Chasseur, Sion

Tél. 2 13 71

Collaborateur : M. André ZURBRIGGEN,

Route du Rawyl, app. tél. 2 18 13

Au gré de ma fantaisie...

FAISONS LA PAIX

Monsieur le rédacteur en chef de ce journal, le sympathique f.-g. g., est allé toute la semaine dernière prendre le frais au bord du lac. Ce n'est d'ailleurs pas ce sur quoi je veux vous entretenir : fichons au moins la paix aux gens qui sont en vacances.

Mais c'est précisément pour lui laisser cette paix que je me charge, ayant assuré de manière assez déférente une partie de l'intérêt, de répondre à une aimable lettre que nous enviait notre charmant « confrère » — je dis ainsi bien qu'il s'agisse du sexe d'en face — Mlle Muret.

Situons : f.-g. g. — ô le vilain — a pris à partie les S.C.F. qui ont charmé de leur présence et de leurs ébats notre ville capitale pendant quelques jours. Il leur a reproché quelques procédés un peu cavaliers, comme si nos aimables sœurs militaires n'avaient pas tous les droits. Il n'y avait rien de grave, un peu d'incompréhension, un manque de liaison entre le civil qu'est f.-g. g. et les militaires que sont les S.C.F.

Mlle Colette Muret, qui fut dans notre ville le chef de groupe SCF Colette Muret, remet toutes choses en place avec une amabilité non dépourvue d'énergie. Je transcris : « Vous nous reprochez d'avoir cherché à occuper des chambres privées... Je croyais que le filon des chambres privées était l'un des apogées du soldat débrouillard masculin... » Et pan. J'avoue que cela nous met proprement k.-o. Mais il faut encore encaisser : Il vous a probablement échappé que le fait d'aller au bassin comporte pour les femmes quelques inconvénients. J'imagine que les journaux, si bienveillants à l'égard de la troupe féminine, n'auraient pas manqué de relever avec virulence le manque de pudeur des conductrices si elles avaient tenté de se débarrasser en public... »

Bien dit, Mademoiselle et cher confrère. Les polissons que nous sommes, nous les hommes, à Sion, comme ailleurs nous aurions peut-être trouvé quelque agrément à vous voir vous débarrasser en public, mais vous avez eu raison de nous en priver. Par contre, je puis vous demander de ne rien regretter : les conductrices ont laissé à Sion le meilleur des souvenirs.

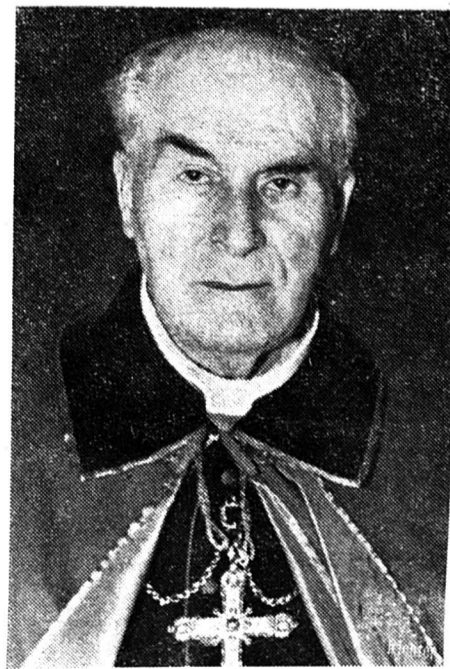
Si f.-g. g. a trouvé quelque chose à vous reprocher, ce n'était pas qu'il y eût songé d'avance. Mais, aimant sa vie natale, il s'est trouvé fort désappointé de voir un chroniqueur d'un journal extérieur reprocher aux Sédunois leur attitude envers les S.C.F. Or vous en faites vous-même bonne justice en écrivant au directeur du journal en cause : « Quelle que soit leur opinion sur les S.C.F., les habitants de Sion se sont montrés parfaitement corrects envers les conductrices. Et aucun d'eux ne s'est jamais permis sur leur passage les remarques délectables dont M. Thévoz se fait l'écho avec tant de complaisance ».

Puisque nous nous rendons cette justice, souffrez, Mademoiselle, que nous reconnaissons que vous et vos camarades avez laissé à Sion un souvenir capable de réconcilier les Sédunois avec les S.C.F. Oubliez les doléances — légères — que l'on a cru pouvoir se permettre à votre sujet. Cette querelle n'aura été qu'une chicane d'amoureux qui se jettent réciproquement à la face tous les griefs qu'ils peuvent trouver en leur fertile imagination... pour le seul plaisir de se réconcilier ensuite.

Et veuillez croire que, de notre côté, ce plaisir est grand.

Jacques TRIOLET.

Mort d'un cardinal



Le cardinal Michael von Faulhaber, évêque de Munich est mort dans cette ville à l'âge de 83 ans. Il s'est rendu célèbre par son attitude ferme face aux nationaux-socialistes.



RATINAGE

Tous les Sports

NATATION

AUTOMOBILISME

AVIATION
CYCLISME
HOCKEY SUR GLACE
ECHecs - TENNIS - BOXE - SKI - ATHLETISME - LUTTE

FOOTBALL
GYMNASTIQUE

Cyclisme

LA PREMIERE ETAPE DU TOUR DE SUISSE

Elle s'est courue de Zurich à Bâle sur une distance de 249 km.
Voici le classement : — 1. Keteleer, 6 h. 46' 35"; 2. Contorno, 6 h. 47' 40"; 3. Goldschmidt, 8 h. 40; 4. Close; 5. Clerici; 6. Kubler; 7. Schils; m. Koblet; 9. Cerami; 10. Jochums; 11. Gott. Weilenmann, m. t. 31 coureurs avec tous les favoris sont classés 12mes ex aequo avec le temps de Kubler. 72 coureurs ont terminé.

Sont arrivés après la fermeture du contrôle ou ont abandonné : Gestri, Graf et Bosshard.

La 2me étape du Tour de Suisse

Le départ a été donné à Bâle et l'arrivée à eu lieu au Locle.
Voici le classement : 1. Schaefer les 230 km. en 6 h. 26' 30"; 2. Kubler 6 h. 26' 35"; 3. Koblet; 4. Cerami; 5. Contorno; 6. Pasotti; 7. Robic; 8. Clerici; 9. Fornara; 10. Demulder; 11. Giudici; 12. Keteleer, m. t.; 13. Schilz 6 h. 30'; 14. Sommer; 15. Kamber; 16. Metzger; 17. G. Weilenmann; 18. Goldschmidt; 19. Nätzli; 20. Wyss; 21. Bonnaventur; 22. Biaggiotti; 23. Lafranchi, 6 h. 31' 41"; 24. Spuhler 6 h. 32' 24".

Classement général
1. Désiré Keteleer, 13 h. 12' 40"; 2. Angelo Contorno 13 h. 14' 15"; 3. Fritz Schaefer; 4. Carlo Clerici; 5. ex-aequo : Ferdly Kubler, Hugo Koblet, Jean Robic, Marcel Demulder, P. Giudici, A. Pasotti et Fornara, m. t.

13. Goldschmidt, 13 h. 17' 40"; 14. Sommer, Metzger, G. Weilenmann, Wyss, Nätzli, Bonnaventur, Biaggiotti, Schils et Diederichs, tous en 13 h. 19' 15"; etc.

Grand prix de la montagne

1. Kubler, 17 p.; 2. Schaefer, 16 p.; 3. Zuretti, 10 p.; 4. Metzger et Lambertini, 9 p.; 6. Robic, 7 p.; 7. Contorno et Giudici, 6 p.; 9. Kamber, Desmet, Koblet et G. Weilenmann, 5 p.; 13. Diederich et Cerami, 4 p.; 15. Fornara, 2 p.

Le Tour de Suisse à Monthey

Les organisateurs de cette étape, et plus particulièrement, sa commission de police, ont publié le public de se conformer aux instructions qui suivent:
1. Le mardi 17 juin à Collombey et à Monthey, à partir de 15 h., toute la circulation en transit par le Valais sera détournée par Saint-Triphon — Bex — St-Maurice.
2. Toutes les personnes devront obéir strictement aux ordres des agents en faction sur le parcours Collombey-Massongex-Monthey et en ville de Monthey.
3. Tous les stationnements sont interdits sauf aux emplacements réservés à cet effet.
Des parcs spéciaux ont été prévus en ville de Monthey soit à l'avenue de la gare, à la rue de l'Industrie, aux avenues de l'Infirmier et du Tovex et à la place de la gare.
Monthey et sa population attendent avec impa-

À TRAVERS LE MONDE

L'ÉGLISE DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE EN FEU

La sacristie de la vénérable église de St-François à Assise a été détruite par le feu vendredi matin. Le saint fondateur de l'ordre des Franciscains, repose dans la crypte de l'Église vieille de 700 ans. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues. L'église attirait de nombreux touristes en Italie. En avril et mai plus de 50.000 touristes étrangers l'ont visitée.
Après cinq heures d'efforts les pompiers d'Assise et de Poligno réussirent à maîtriser l'incendie. Les moines franciscains de l'Église ont perdu presque tous les vêtements sacerdotaux et les autres objets religieux qui se trouvaient dans la sacristie. Les flammes ont aussi endommagé les fresques du XVIIe siècle qui ornaient les murs et le plafond.

UNE PRESSION ANGLAISE SUR LA SUISSE?

On déclare officiellement au Foreign Office que le gouvernement britannique a attiré l'attention du gouvernement italien et du gouvernement suisse sur les informations selon lesquelles la compagnie italienne « Ente Petroliero Italia Medio Oriente » aurait illégalement acheté du pétrole en Perse, pétrole destiné à la Suisse.
Le gouvernement italien a assuré le gouvernement britannique qu'aucune autorisation n'avait été donnée à une telle transaction et qu'elle ne saurait l'être. Le gouvernement italien a d'autre part déclaré qu'il n'accorderait aucune licence d'importation, dans les conditions actuelles, en faveur de pétroles persans.
Le gouvernement suisse n'a pas encore répondu. Toutefois, puisque le transit par l'Italie est désormais hors de question, la possibilité de livraison à la Suisse se trouve exclue.

LE DANEMARK EST EXEMPT DE LA TUBERCULOSE BOVINE

Le 1er juin, le Danemark était le seul pays du monde dont le beurre et le fromage étaient produits par du lait provenant de vaches exemptes de la tuberculose. Après plusieurs années d'efforts, les autorités et les organisations agricoles ont parvenues à faire disparaître la tuberculose bovine.
De 1934 à 1951, 318.000 bêtes qui réagissaient à la vaccination contre la tuberculose, ont été abattues. L'Etat et les organisations agricoles ont versé dans ce but une somme de 38 millions de couronnes. Le nombre des étables exemptes de la tuberculose s'est accru sans arrêt, si bien que maintenant le but est atteint.

OUVRETURE DU COL DU PETIT ST-BERNARD

Le col du Petit Saint-Bernard (2815 m.) à la frontière franco-italienne, est ouvert depuis vendredi soir. Simultanément, la liaison vient d'être établie par le col de l'Iseran où passe la plus

tienne la caravane du Tour de même que les localités de Bex et de St-Maurice qui hébergeront des équipes de coureurs.

Quant à la station de Champéry, où les officiels et les journalistes auront leur quartier général et où se tiendront les 16 et 17 juin les assises de l'Association hôtelière du Valais, elle attend les hôtes du Tour de Suisse pour les recevoir conformément à ses traditions d'hospitalité.

Marathon

Un résultat extraordinaire : 2 heures 20 pour le marathon

Jim Peters, de Grande-Bretagne, a gagné samedi à Chiswick dans le Middlesex, le championnat de Grande-Bretagne de marathon, couvrant la distance en 2 h. 20' 42".
C'est le meilleur temps qui ait jamais été réalisé et qui est meilleur que celui dont avait été crédité le Coréen Choi Yoon Chil et qui était de 2 h. 25' 15". Ce résultat exceptionnel pour un Blanc nous laisse quelque peu sceptique d'autant plus qu'il s'agit d'un coureur inconnu. Celui-ci a donc couru pendant 2 h. 20 à la moyenne de 18 km.-h. alors que le phénomène Zatopek fait à peine plus de 20 km. en une heure. On peut se demander si la course s'est bien disputée sur les 42 km. 250 traditionnels du marathon. Pour l'instant nous enregistrons sans réserve ce résultat extraordinaire. Que l'on ne demande d'ailleurs qu'à pouvoir enregistrer officiellement.

Tir

Les résultats du Tir-Toto Concours No 1 des 14-15 juin

1. Basél F. 424, Galmiz 419, Frauenkappelen 427; 2. Bern S. I 448, Olten Frei 427, St-Aubin 419; 3. Fislisbach 439, Balsthal 435, Payerne Br. 415; 4. Hniwil 424, Hasle LU 455, Flutern Feld 446; 5. Langendorf 435, Steffisburg 451, Grelingen 420; 6. Morges ADT 435, Olten S. II 435, Reuss 436; 7. Münsingen 433, Genève Bat 13 416, Zizers 418; 8. Neuhaus-Esch. 416, Sursee Feld 438, Chur 415; 9. Trogen 405, Luzern S. I 440, Liestal Sch. 444; 10. Wangen SZ 421, Herisau 422, Viège sport 446; 11. Zurich-Neum. 447, Basél Sch. 427, Lugano 440; 12. Zurich S. I 446, Kreuzlingen 424, Jegenst. 422.

Les tirés justes
3 1 1 2 2 3 1 2 3 3 1 1

Sommes réservées aux gagnants, ensuite de la participation à ce concours :
Somme totale aux gagnants Fr. 175 536.50; Somme à chaque rang Fr. 58 512.15; Au prix de consolation Fr. 8 000.—

AUTO-ÉCOLE	Voitures Camiions Cars
R. FAVRE	
SION tél. 2 18 04 MARTIGNY tél. 6 10 98	

haute route d'Europe (2770 mètres) entre les vallées savoyardes de Tarentaise et de Maurienne. L'accès du col, côté Tarentaise, était réalisé dès mercredi et les travaux de dégagement du côté Maurienne ont été terminés samedi avec une avance de plusieurs jours sur la date prévue.

L'ALLEMAGNE DE L'EST VOUDRAIT NOUVER DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA SUISSE

Le gouvernement de zone soviétique a l'intention d'entrer en relations diplomatiques avec les pays scandinaves, la Suisse, la Hollande et la Belgique, affirme dimanche le « Kölnische Rundschau », organe proche du chancelier Adenauer. Le journal précise que le ministre des affaires étrangères de Berlin-Est, M. Georges Dertinger, envisagerait tout d'abord d'établir à Stockholm, Oslo, Copenhague, Berne, Bruxelles et La Haye, des missions commerciales qu'il s'efforcerait ensuite de transformer en ambassades.

UN OUVRIER ALLEMAND ABATTU PAR LA POLICE POPULAIRE

Un ouvrier allemand qui tentait de regagner la zone soviétique à proximité de Widdershausen, en Hesse, a été abattu par des policiers montés de la police populaire alors qu'il venait de franchir la ligne de démarcation en compagnie de son fils âgé de 15 ans. Selon l'agence DPA, c'est en réponse à un appel lancé par la zone soviétique que cet ouvrier qui travaillait en Allemagne occidentale, s'était décidé à rentrer dans son village natal de Dankmarshausen, en Thuringe, pensant qu'il pourrait franchir la frontière sans difficulté.

Les garde-frontières postés en territoire fédéral rapportent que les policiers soviétiques ont tiré à deux reprises sur l'ouvrier qui a été ensuite emmené avec son fils dans une voiture sanitaire en direction d'Eisenach.

DEUX JEUNES TCHÈQUES CONDAMNÉS A MORT

Selon l'agence Ceteka, une Cour de justice siégeant à Prague a condamné à mort deux jeunes Tchèques pour espionnage au profit du Vatican. Sept autres inculpés, dont deux prêtres catholiques et deux nonnes ont été condamnés à des peines de prison de 14 ans à la détention perpétuelle. Ce groupe d'espions était dirigé par le prêtre Otto Mader, qui avait chargé ces jeunes gens de diffuser des manifestes de « caractère subversif ».

NOUVEAUX INCIDENTS A TUNIS

A la suite des incidents au cours desquels les Musulmans ont attaqué les Juifs, ces derniers se sont retranchés dimanche près du marché Sidi Stradek, à la limite des quartiers juif et arabe et ont voulu exercer des représailles sur les musulmans. La police est intervenue. Quatre musulmans et deux Juifs ont été blessés. D'importants détachements de police occupent maintenant la place du Mareh. La tension entre Musulmans et Juifs est très grande.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE AU FOREIGN OFFICE

Selon le « Sunday Pictorial », M. Pavel Kuznetsov, deuxième secrétaire de l'ambassade de l'URSS, à Londres, qui aurait reçu des renseignements de William Marshall, opérateur de radio au Foreign Office, arrêté vendredi soir, aurait quitté l'Angleterre à bord du « Bollostrov ».

« Nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou d'infirmer le départ de M. Pavel Kuznetsov », a déclaré hier matin un porte parole du Foreign Office, qui a ajouté : « Un diplomate peut quitter l'Angleterre sans en informer immédiatement nos services ».

CONFEDERATION

UN ABBONNEMENT D'AUTOS POSTALES POUR LES PAYSANS DE LA MONTAGNE

L'administration fédérale des postes a mis en vigueur un nouvel abonnement pour les lignes d'autos postales de montagne. Cet abonnement est destiné à faciliter aux populations montagnardes les contacts avec les régions de plaine, et à leur permettre de descendre dans les vallées où elles possèdent des terres à cultiver. Il comporte trente courses à effectuer dans les trois mois, le prix de la simple course étant fixé au quart du tarif normal d'aller et retour. La poste rembourse les coupons non utilisés dans le délai prescrit. Cette nouveauté présente un intérêt tout particulier pour les nombreuses régions de notre canton où la population des montagnes doit se déplacer constamment au gré des saisons. Les paysans possèdent souvent des vignes dans la vallée, des prés et des champs au flanc des montagnes et des pâturages sur l'alpe. Quel que soit l'endroit où la famille est fixée, cette dispersion des biens nécessite de fréquents voyages de l'un ou l'autre voyage de l'un ou l'autre de ses membres.

Cette nouveauté présente un intérêt tout particulier pour les nombreuses régions de notre canton où la population des montagnes doit se déplacer constamment au gré des saisons. Les paysans possèdent souvent des vignes dans la vallée, des prés et des champs au flanc des montagnes et des pâturages sur l'alpe. Quel que soit l'endroit où la famille est fixée, cette dispersion des biens nécessite de fréquents voyages de l'un ou l'autre voyage de l'un ou l'autre de ses membres.

DEUX JEUNES ZURICHOIS TUÉS A LA JUNGFRAU

La Jungfrau a fait deux nouvelles victimes. Deux jeunes gens de Zurich qui voulaient faire, dimanche 8 juin, du Jungfraujoeh l'ascension du sommet, laissèrent leurs sacs au Rottalsattel pour effectuer la montée par la route ordinaire. Pour une raison qu'on ne s'explique pas, ils glissèrent et firent une chute de 1000 m. dans le Rottalkessel. Comme on avait pu observer leur marche jusqu'à la Selle, leur absence fut remarquée. A un passage qui fut fatal à plus d'un alpiniste, ils semblent avoir détaché un « Schneebrett » qui les entraîna dans le vide.

Une colonne de quatre guides s'est mise lundi après-midi à la recherche des disparus. Un bout de corde permit de retrouver les deux victimes ensevelies dans la neige. La colonne de secours faillit de peu être atteinte par une avalanche. Un des quatre participants apporta la nouvelle de la découverte dans la vallée et, mercredi matin, à 4 heures, une seconde colonne prit le départ pour aider à redescendre les corps à Lauterbrunnen. Des deux victimes, l'une, Gabriel Gessner, étudiant, né en 1930, a été inhumé au cimetière de Lauterbrunnen, alors que l'autre, Rudolf Fullemann, né en 1932, a été ramenée à Zurich.

TRAGIQUE NOYADE

Le Dr Stuecki, âgé de 41 ans, médecin-gynécologue à la Tour-de-Peilz, prenait le large, samedi après-midi dans son bateau à moteur, à bord duquel avait pris place sa fille, Nathalie, née en 1947, ainsi que l'abbé Kaelin, d'Annemasse. Au large de la villa Mandragore, à quelque 400 mètres du bord, la fille tomba à l'eau. Le Dr Stuecki, plongea pour la sauver, mais le moteur du bateau marchait toujours, et l'abbé Kaelin ne savait pas manœuvrer. Aussi, le Dr Stuecki et sa fille eurent à pic. L'écclésiastique put, tant bien que mal ramener le bateau dans le port de la Bècque et donna l'alarme aussitôt. Le Dr Stuecki laisse une veuve et un enfant de trois ans; il était établi à La Tour-de-Peilz depuis quelques années seulement.

23 000 OUVRIERS DU TEXTILE SE SONT RASSEMBLÉS A BERNE

Environ 23 000 ouvriers et ouvrières du textile et des fabriques venus de toutes les parties de la Suisse ont participé à la « Marche sur Berne » organisée par la Fédération suisse des ouvriers du textile et des fabriques. Les premières délégations sont arrivées de bonne heure déjà et jusqu'au commencement de la manifestation, les C.F.F. avaient amené 19 trains spéciaux transportant chacun un millier de personnes. Vers 9 heures, les participants se rassemblèrent sur la Schützenmatte et dans les rues avoisinantes. Les manifestants ont adopté à l'unanimité une résolution demandant aux autorités fédérales d'accorder une meilleure représentation à l'industrie du textile lors de la conclusion de traités de commerce et d'assurer leur place de travail aux ouvriers et aux ouvrières. La possibilité devrait aussi leur être donnée à l'avenir de faire connaître leur point de vue à une délégation du Conseil fédéral. Les manifestants protestent en outre contre les marges de bénéfice exagérées des intermédiaires, marges qui ne devraient pas dépasser les taux justifiés. La résolution adresse un appel aux consommateurs leur demandant d'accorder leurs préférences aux produits de l'industrie textile suisse. Les ouvriers et ouvrières ont quitté Berne par trains spéciaux entre 15 heures et 20 heures.

A propos de cigarettes

Le fumeur suisse est en général assez sceptique à l'égard de nouvelles marques de cigarettes. Parmi les nombreuses créations de ces dernières années, quelques-unes seulement ont subsisté. Seuls les véritables produits de qualité peuvent soutenir la forte concurrence des marques dont la réputation est faite. La cigarette « Boston » est l'une des marques les plus appréciées et la « Boston-filtre » à 75 cts. récemment lancée a débuté déjà maintenant très considérablement. Tenant compte de cette évolution continue, la fabrique Boston s'est assurée dernièrement de grands stocks de tabacs de premier choix sur les marchés de tabacs d'outre-mer, pour pouvoir garantir à ses amis-fumeurs une qualité supérieure et toujours égale des cigarettes Boston et Boston-filtre.

dérales d'accorder une meilleure représentation à l'industrie du textile lors de la conclusion de traités de commerce et d'assurer leur place de travail aux ouvriers et aux ouvrières. La possibilité devrait aussi leur être donnée à l'avenir de faire connaître leur point de vue à une délégation du Conseil fédéral. Les manifestants protestent en outre contre les marges de bénéfice exagérées des intermédiaires, marges qui ne devraient pas dépasser les taux justifiés. La résolution adresse un appel aux consommateurs leur demandant d'accorder leurs préférences aux produits de l'industrie textile suisse. Les ouvriers et ouvrières ont quitté Berne par trains spéciaux entre 15 heures et 20 heures.

QUELQUES DÉPENSES ANNUELLES DU PEUPLE SUISSE

Le dernier rapport annuel du S.A.S. donne un tableau suggestif — et qui se passe aisément de commentaire — de quelques-unes des dépenses du peuple suisse que les statistiques permettent d'établir, notamment : 860 millions de francs pour l'alcool; 456 millions pour les écoles; 455 millions pour la consommation du lait; 275 millions, enfin, représentent le montant du trafic voyageur des CFF.

« Un peuple qui se laisse gagner par les boissons fortes et l'alcoolisme attaque sa propre substance et mine sa force vitale. Général Guisan »

POUR LA FÊTE NATIONALE

La collecte de cette année ayant pour but de favoriser les recherches dans le domaine de l'histoire, une carte à sujet historique s'imposait. Le choix tomba sur « La soupe au lait de Kappel » illustrée par le peintre Albert Anker. Le fait est connu, il représente un épisode réjouissant d'une époque fort troublée de notre histoire. L'été de 1592 voyait les catholiques et les protestants dressés les uns contre les autres, mais dans les camps adverses l'humeur n'était pas à la bataille et c'est ce qui explique qu'il ait été possible aux avant-postes se rencontrant à la frontière de se réunir pour manger en commun la fameuse soupe. Le délégué de Strabourg constata à ce propos : « Vous êtes de drôles de gens vous autres confédérés, malgré vos discords vous restez unis et fidèles aux anciennes amitiés ».

La carte du 1er août rappelle cette parole. De nos jours aussi les opinions et les points de vue divergent souvent, quoique d'une autre manière que du temps des guerres de religion. Puisse la parole d'alors s'avérer juste aujourd'hui et en tout temps, afin que nous n'oublions jamais l'ancienne amitié. Cet avertissement vaut bien les 30 cts que coûte la carte du 1er août, n'est-ce pas ?

LE DIMANCHE POLITIQUE

Samedi et dimanche ont été caractérisés en Suisse par une grande activité politique. Les partis radical-démocratique et conservateur populaire suisse ont tenu leur congrès respectivement à Neuchâtel (en présence des conseillers fédéraux Pettipierre et Kobelt) et à Zurich. On lira ci-dessous leurs décisions au sujet de la votation du 6 juillet sur le financement du réarmement. A Berne, 23 000 ouvriers du textile venant de diverses régions se sont réunis et ont attiré l'attention des autorités fédérales sur la situation dans ce secteur de notre économie. De son côté, la Fédération suisse pour l'industrie du bois a siégé à Locarno; elle s'est occupée des prix et du ravitaillage en bois rond et de sciage. Elle a demandé dans une résolution, aux autorités fédérales et cantonales, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher une nouvelle augmentation des prix.

LA VOTATION DU 6 JUILLET

Au cours de leurs congrès, les délégués radicaux ont approuvé par 103 voix contre 16, le projet fédéral sur la couverture des dépenses d'armement. Ont parlé pour : MM. Haebelin et Glasson, contre : M. Critin exposant le point de vue des adversaires de l'impôt sur les boissons; les délégués conservateurs se sont prononcés de leur côté par 80 voix pour (rapporteurs MM. Gondraud et Bourgknecht) et 2 voix contre (rapporteur M. von Roten, Viège).

UN DISCOURS DE M. KOBELT

Voici des extraits d'une allocution de M. le conseiller fédéral Kobelt sur le financement des armements. Il a déclaré notamment :
Le citoyen-soldat ne doit pas se tranquilliser en pensant que le programme d'armement est en pleine exécution et qu'il sera mené à chef, même si le programme financier devait être rejeté. Le citoyen-soldat a au contraire tout intérêt à ce que les finances publiques demeurent saines. Il ne doit pas oublier que notre préparation militaire exigera durablement, en sus du programme d'armement, des sommes considérables qui ne pourront être que difficilement constituées, s'il ne veut pas faire les sacrifices financiers nécessaires. Il devrait aussi reconnaître l'effort que fait l'Etat pour mettre à sa disposition de meilleures armes et de meilleurs engins et s'employer à ce que les ressources nécessaires à la couverture de ces dépenses ne soient pas refusées aux pouvoirs publics.

Nous sommes fiers de pouvoir renforcer notre armée sans l'aide de l'étranger, par nos seuls moyens. Pour pouvoir le faire, il faut cependant que l'Etat dispose des ressources nécessaires et des recettes qui assurent ces ressources. Si le peuple suisse devait, le 6 juillet, refuser d'accorder à la Confédération les recettes indispensables pour la couverture des dépenses d'armement, ce fait pourrait être interprété à l'étranger — à tort, il est vrai — comme la décision d'un peuple qui n'a plus la volonté de se défendre.

Le projet du Conseil fédéral est un compromis. Il tient compte autant que possible des objections et des demandes justifiées qui ont été formulées au cours des délibérations relatives au premier projet.

Puis M. Kobelt a traité des détails du projet qui, dit-il, maintient largement l'équilibre entre le système de l'imposition directe et celui de l'imposition indirecte, comme aussi entre l'imposition de la fortune et du revenu, d'une part et l'imposition de la consommation d'autre part.

Certes, la voie du compromis est malaisée. Mais, dans une démocratie éprise de liberté, c'est cependant la seule voie, souligna M. Kobelt, qui conclut :
« Le peuple suisse sait que le renforcement de notre armée exige des sommes considérables, qui doivent être mises à disposition sans tarder. Il sait aussi que les sacrifices qui lui sont demandés sont supportables et qu'ils ne servent à rien d'autre qu'à assurer la liberté et l'indépendance du pays. »

CANTON DU VALAIS

MONTANA — Bourgeois d'honneur

La commune de Montana-Village était en fête jeudi dernier. La bourgeoisie d'honneur a été donnée à M. et Mme Clayde, habitant depuis de nombreuses années à Montana. M. François Bonvin, président, les reçut le matin, devant la Maison de commune où deux fillettes offrirent des fleurs. Après avoir pris part aux manifestations de la Fête-Dieu, une rairette réunie les autorités, les nouveaux bourgeois, la milice et la fanfare. M. F. Bonvin prononça une allocution et remercia M. et Mme Clayde pour leur générosité.

ARBAZ — 5e Festival des Musiques du Valais central

C'est le dimanche 22 juin qu'aura lieu à Arbaz, le 5e Festival des musiques de la Fédération du Valais central. Soigneusement organisée, cette journée promet d'être très agréable pour les amateurs de musique et de fête champêtre. Un service de cars est prévu avec départ depuis le Grand-Pont à Sion.

MASE — Méfaits de l'orage

Un violent orage s'est abattu sur la contrée, hier soir. La foudre est tombée à plusieurs endroits, notamment au lieu-dit « Zaerretaz », dans les mayens de Mase où un chalet avec grange-écurie appartenant à M. Hermann Crettaz, a été complètement détruite au moment où on s'appretait à l'habiter, alors que le bétail s'y trouvait déjà.

Grâce au courage de M. Joseph Mathieu, le bétail a pu être sauvé. Seulement une vache a péri, foudroyée.

ERDE — Mauvaise chute à bicyclette

Tandis qu'il descendait de Premplaz à bicyclette, M. Albert Germanier, facteur à Erde, se trouva à un croisement en présence d'un tracteur qu'il ne put éviter. Relevé avec de grandes plaies à une main et une jambe, il a été transporté à la Clinique générale de Sion.

FULLY — Une jeep dérape et s'écrase contre une maison

Entre Branson et Fully, une jeep pilotée par M. Gilbert d'Andrés a dérapé sur le sol et s'est jetée contre un bâtiment. Trois personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. Ce sont MM. Charles Dutoit, de Lausanne, qui a une fracture du fémur, Daniel Lugon, de Fully, qui a la mâchoire brisée, et un ouvrier italien, qui a des contusions. Les victimes de cet accident ont été transportées à Martigny.

MARTIGNY — Un jeune cycliste noyé dans la Dranse

Vendredi, un jeune homme de Martigny-Combe, M. Jérôme Hugon, âgé de 20 ans, domicilié aux Rappes, descendait à vélo le chemin qui longe la rive droite de la Dranse, entre Martigny-Bourg et la Ville. Il se rendait à la campagne et portait à la main la lame d'une faucheuse. Arrivé à quelques centaines de mètres du pont de la Bâtiatz, le cycliste obliqua tout à coup à sa gauche et fut projeté dans la Dranse, avec son vélo.

Un témoin de l'accident, M. J. Favre, vice-président de La Bâtiatz, cria au jeune homme de se maintenir sur l'eau pendant qu'il irait chercher une corde. Rapidement, M. Favre mit à exécution son plan de sauvetage, mais, à l'instant où il lançait la corde au naufragé, celui-ci disparut dans les remous de la rivière, très haute actuellement. Et le malheureux fut entraîné vers le Rhône sans qu'il fut possible de le secourir.

Sur le bord de la Dranse, au point de chute du cycliste, on retrouva son béret basque et la lame de la faucheuse, qui probablement causa l'accident en coïncant la roue avant ou le guidon de la bicyclette. M. Hugon n'aura pu redresser la direction.

ST-MAURICE — Tué à la Dent-de-Morcles

Un jeune homme de Lavey, M. Osear Nussbaum, s'était rendu à la Dent de Morcles avec des amis. En descendant, il fit une chute dans les rochers. Grièvement blessé, il fut transporté à Riondaz, puis à la clinique St-Amé, à St-Maurice, où il est mort des suites de ses blessures.

UN HOMME NOYÉ DANS LE RHONE

A 500 m. en amont de Dorénav, on a retiré du Rhône le cadavre d'un homme âgé d'environ 50 ans. Il paraît avoir séjourné très longtemps dans l'eau. Il porte encore quelques lambeaux de vêtements, mais est en état de décomposition très avancé.

ASSOCIATION VALAISANNE DU TOURISME PÉDESTRE

L'Association valaisanne de tourisme pédestre tiendra son assemblée générale, le jeudi 26 juin, à Riederalp-Riederturka, sous la présidence de M. Charles-Albert Perrig, inspecteur forestier cantonal.

M. l'abbé I. Mariétan fera une causerie aux participants dans la forêt d'Aletsch, réserve nationale.

Les grandes annonces, reçues le jour où paraît le journal, sont reportées au numéro suivant.
Les petites annonces reçues après 9 heures du matin, sont insérées dans le numéro suivant et non pas le jour même.

LE RALLYE DES ÉCLAIREURS

Le scoutisme a commencé en Valais, comme dans les autres cantons romands, il y a quarante ans déjà. C'est en effet en 1912 que « la bande à Pellaud » se mit à courir les bois à Monthey. Il était donc juste de laisser à la cité dite de Monthéolo, le soin d'organiser le rallye qui devait commémorer les origines du scoutisme valaisain. Chacun comprendra aisément que nous ne pouvions cependant pas aligner des effectifs comparables à ceux des Vaudois ou des Genevois dans leurs manifestations. Mais à part ça, il faut reconnaître que ces journées du 7 et 8 juin à Monthey furent vraiment d'un enthousiasme communicatif, tout spécialement le cortège aux flambeaux. Toute la cité s'était mise en frais pour témoigner de son ardeur pour le mouvement créé par B. P. Un seul regret, il y avait trop de festivités ailleurs ce même jour, sans parler de la petite flotte de samedi soir qui n'a pas réussi à éteindre les torches ni l'ardeur juvénile, bien sûr, mais qui força néanmoins les Brigands (pardon, les éclaireurs de Brigue) à dresser la tente un peu plus loin, à deux heures du matin, pour ne pas imiter Moïse flottant sur les eaux du Nil.

Les concours de patrouilles occupèrent la matinée de dimanche et l'après-midi des jeux nombreux au stade récréèrent les spectateurs pendant que les experts additionnaient les points obtenus par les différentes Troupes. Puis M. Masséra, l'actuel chef de la Troupe de Monthey, proclama les résultats pour l'attribution du magnifique challenge offert par les Anciens de Monthey :

Troupe de Monthey, hors concours, 98,35 pts ; 1. Troupe St-François, de St-Maurice, 94,95 pts, obtient le challenge ; 2. Troupe St-Michel, de Sion, 87,70 pts, obtient la coupe que la patrouille des Tigres avait gagnée à Sion en 1927 ; 3. Troupe Notre-Dame de Joie, Martigny, 86,15 pts.

Détail intéressant, le 6 juin, juste la veille de ce rallye, le pape Pie XII avait reçu en audience les chefs scouts catholiques d'Europe et, parlant de la formation que donne le scoutisme, il avait dit : « Qui pourrait nier l'opportunité d'une telle éducation dans une civilisation où règne l'égoïsme, la défiance, la lâcheté, l'amour éffréné du plaisir ? Cette formation (des scouts) doit, dès leur jeune âge, par les méthodes concrètes d'observation et de réflexion qui leur conviennent, être ouverte sur les réalités sociales, naturelles et surnaturelles ».

CHRONIQUE SEDUNOISE

† M. EDMOND DE TORRENTÉ

Nous apprenons le décès, survenu à l'âge de 84 ans, de M. Edmond de Torrenté, ingénieur retraité des C.F.F.

Né à Sion le 9 juillet 1868, le défunt fit ses études classiques à Sion et Sarnen, puis il suivit l'école industrielle à Lausanne pour terminer ses grades universitaires au Polytechnicum de Zurich.

Il fit ses débuts comme ingénieur à Thusis, pour la construction des chemins de fer réthiques, puis il passa à la Compagnie du Chemin de fer Suisse orientale.

Pendant quelques années, M. Edmond de Torrenté devint ingénieur de l'Etat du Valais, puis il fut appelé à la compagnie du Jura-Simplon et enfin fut ingénieur des C.F.F. où il déploya une activité aussi intelligente que remarquable. Il prit sa retraite en 1933 et fut président des retraités C.F.F. Il s'occupa, pendant la guerre, du rapatriement des étrangers.

C'était le frère de M. Albert de Torrenté, notaire à Sion, et l'oncle de M. Flavien de Torrenté, directeur de la Banque Populaire Valaisanne de Sion.

A Mme Edmond de Torrenté, à M. Albert de Torrenté, à ses enfants, petits-enfants, ainsi qu'aux familles parentes et alliées, nous présentons nos sincères condoléances.

AVEC LA LIGUE SUISSE POUR LE PATRIMOINE NATIONAL

Samedi, dimanche et aujourd'hui, les délégués suisses de la Ligue suisse pour le Patrimoine national (Schweizer Heimatschutz) ont tenu leurs assises à Sion. Ils ont visité l'église de St-Pierre de Clages, entendue une causerie de M. Maurice Zermatten, écrivain, sur la Maison valaisanne. Dimanche, ils se

sont rendus à Grimentz où ils ont été reçus magnifiquement par les autorités et M. Rauch.

Aujourd'hui, ils sont à Brigue et à Ernen.

Nous publierons mercredi un compte rendu de ces journées, présidées par M. Burkhardt, et organisées en Valais par M. Edmond Giroud, de Chamousson et M. Maurice Zermatten.

ECOLE ENFANTINE DE SION

Les personnes désirant envoyer leurs enfants à l'école enfantine sont priées de venir les inscrire le 1er septembre. On ne recevra plus d'inscriptions après le 15 septembre.

Deux jolies lettres de laine en bon état, ainsi que 2 pèlerines de pluie sont restées à l'école enfantine. Les réclamer chez les Sœurs, maison du Dr Coquoz.

BRAVO, LA « JOIE DE VIVRE »

Le Message de la Joie est le message de Dieu. C'est avec une émotion bien douce que les mamans de Bon Accueil ont reçu le vôtre en cette soirée de Fête-Dieu, dans le hall transformé en... eldorado magique.

Il y avait au premier rang les petites filles rieuses, qui rentraient de promenade, chanson vivante échouée là par le hasard du retour. Il y avait encore ceux pour qui ce n'est jamais dimanche parce que la vie leur a donné la charge des autres et qui venaient furtivement prendre leur petite part. Il y avait surtout les mamans. Des mamans un peu lassées par les humaines vicissitudes ; des mamans qui avaient un peu désappris le sourire.

Alors, il y a eu nos chansons. La magie de nos chansons mimant la vie tout à tour tendre et cruelle. Et dans la farandole palpitante nous sommes entrées avec nous, deux heures dimanche dans la féerie et l'oubli, jouant le jeu, laissant en nos sourires de fantaisie toutes les baumes du cœur.

Sans doute les petites filles auront oublié de main les infortunes du petit Zébu, mais les mamans se souviendront du « Pays de ma mère ». Les jeunes filles inoubliablement fredonneront la « Fontaine aux Fées ». Il n'est personne qui n'évoque sans nostalgie la Halte pleine de fraîcheur, dans laquelle nous nous avons fait communier à la joie, par le sortilège de la musique.

Il n'y a pas de lune ce soir tandis que vous dévaliez par la capitale, mais Notre-Dame doit sourire bien doucement à notre bonsoir dans la maison toute bruisante de vos chansons et de vos rires.

Appel aux ménagères et aux consommateurs

La récolte des cerises n'est pas terminée. Après les fraises de la plaine, voici que celles de la montagne viennent d'apparaître sur le marché.

Au même moment, pour satisfaire les caprices d'une clientèle en mal de primeurs, voici que les premiers abricots d'Italie viennent de franchir les frontières de notre pays.

Mal mûrs, encore verts, et durs, ces « ambassadeurs » du Midi ne sont pas une excellente réclame et en tout cas sont loin de rivaliser avec les savoureux fruits du Valais.

Il est regrettable que les fruits étrangers viennent envahir notre marché avant notre propre production fruitière, et surtout il faut déplorer l'attitude du consommateur qui se laisse subjugué et accorde trop de faveur aux fruits d'ailleurs. Si la loi sur la protection de l'agriculture ne peut déployer efficacement ses effets et défendre notre agriculture, il nous importe, à nous consommateurs, de mettre le holà à ce trafic. Nous devons réagir avec énergie contre ce laisser-aller et agir de telle sorte que les fruits valaisans soient préférés aux autres. Aussi longtemps que le marché local pourra être alimenté par notre production, achetons nos fruits. Le simple bon sens nous dicte cette ligne de conduite.

Nous, consommateurs, nous nous devons de soutenir ceux qui contribuent au ravitaillement du pays !

Et vous aussi, ménagères avisées, n'oubliez pas de garnir chaque jour la table familiale et à satiété des excellents fruits du Valais ! Grands et petits vous en serez reconnaissants et vous défendrez ainsi avantagement la cause de notre arboriculture !

Prg

Réflexions opportunes...

Les choses de l'esprit traversent une période difficile, une crise de désintéressement collective qu'il serait temps d'enrayer.

Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui. Il faut le regretter avec amertume.

Qui est responsable de cette décadence ? A qui faire supporter tout le poids de cette défection des masses ? Certains soupçonnent les sports d'attirer toute la jeunesse, d'absorber complètement ses loisirs. Restons objectifs et ne jetons la pierre à personne. L'auteur de ces lignes n'a aucune animosité à l'égard des sports pratiqués avec sagesse et modération, et il se plaît à reconnaître la nécessité de ceux-ci pour mettre en valeur l'adage bien connu « Mens sana in corpore sano ».

Il n'en reste pas moins qu'un large fossé demeure ouvert et qu'il doit être comblé, pour redonner aux choses de l'esprit la place d'honneur qui leur appartient de droit. Je pense en particulier aux deux sociétés savantes : « La Murithienne » et la « Société d'Histoire du Valais romand », poursuivant toutes deux une activité méritoire et digne de la sympathie de tous les vrais valaisans ! Ces deux groupements comptent chacun un effectif réjouissant de 600 membres enthousiasmés. Mais il serait possible et souhaitable d'accroître largement ce nombre.

Malheureusement trop d'occasions de dépenses se présentent à vous et vous aident à vider votre gousset. Tout au long de l'année, la kyrielle de lotos, tombolas, kermesses, matches de reines, sorties de contemporains, etc., sollicitent votre apport financier. Et toutes ces dépenses accumulées les unes sur les autres et que l'on n'a pas su régler, font

un tel trou dans votre budget, que l'on doit par la suite négliger le principal pour payer le superflu. Loin de moi l'idée de condamner les loisirs. Il en faut pour que l'homme ne s'ennuie pas sur cette terre. Mais il y a la nuance, le choix ou plutôt l'embaras du choix. Mais lorsqu'on ne possède pas assez de cran pour opérer un tri judicieux de ceux-ci, il ne faut pas s'étonner si parfois certains lendemains de fête vous avez mal aux cheveux et le porte-monnaie vide...

Soyons donc logiques avec nous-mêmes d'abord, et sachons faire preuve de plus de sagesse pour soutenir de notre appui moral et financier ceux qui sacrifient leurs loisirs à divulguer les trésors de notre patrimoine valaisan, encore si mal connu ! Nous ferons ainsi œuvre utile et développerons notre bagage intellectuel.

J.-O. Pralong

Appel aux ménagères et aux consommateurs

La récolte des cerises n'est pas terminée. Après les fraises de la plaine, voici que celles de la montagne viennent d'apparaître sur le marché.

Au même moment, pour satisfaire les caprices d'une clientèle en mal de primeurs, voici que les premiers abricots d'Italie viennent de franchir les frontières de notre pays.

Mal mûrs, encore verts, et durs, ces « ambassadeurs » du Midi ne sont pas une excellente réclame et en tout cas sont loin de rivaliser avec les savoureux fruits du Valais.

Il est regrettable que les fruits étrangers viennent envahir notre marché avant notre propre production fruitière, et surtout il faut déplorer l'attitude du consommateur qui se laisse subjugué et accorde trop de faveur aux fruits d'ailleurs. Si la loi sur la protection de l'agriculture ne peut déployer efficacement ses effets et défendre notre agriculture, il nous importe, à nous consommateurs, de mettre le holà à ce trafic. Nous devons réagir avec énergie contre ce laisser-aller et agir de telle sorte que les fruits valaisans soient préférés aux autres. Aussi longtemps que le marché local pourra être alimenté par notre production, achetons nos fruits. Le simple bon sens nous dicte cette ligne de conduite.

Nous, consommateurs, nous nous devons de soutenir ceux qui contribuent au ravitaillement du pays !

Et vous aussi, ménagères avisées, n'oubliez pas de garnir chaque jour la table familiale et à satiété des excellents fruits du Valais ! Grands et petits vous en serez reconnaissants et vous défendrez ainsi avantagement la cause de notre arboriculture !

Prg

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA VILLE

Hier après-midi a eu lieu, au théâtre de Sion, la distribution des prix aux élèves des écoles de la ville.

L'Harmonie municipale de Sion, sous la direction de M. Max Crittin, sous-directeur — le directeur M. Pierre Santandrea s'étant mis dans les rangs — a ouvert un cortège qui est parti de la place de la Planta, à 14 h., suivi des élèves, pour se rendre au théâtre où nos excellents musiciens ont joué à plusieurs reprises.

Des productions, chants et rondes, ont été présentés par des jeunes filles sous la direction de Mlle Allégroz. La Schola a chanté — c'est toujours un régal de l'entendre — sous la bague de M. Marcelin Clere.

Puis, M. Adalbert Baehrer, président, a procédé à la distribution des prix aux élèves méritants.

Nous publierons la liste des lauréats dans un prochain numéro.

CLOTURE DU CONSERVATOIRE CANTONAL DE MUSIQUE

C'est mercredi 18 juin, à 20 h. 15, à l'hôtel de la Paix qu'aura lieu la distribution des certificats, médailles et bulletins des notes aux élèves du Conservatoire cantonal.

Inaugurant une formule nouvelle, le comité a introduit cette année grâce à la bienveillance de la Banque cantonale, de la Banque populaire de Sion, de la Direction de l'E.O.S., de la Banque populaire de Sierre, des médailles de vermeil, d'argent et de bronze, attribuées aux meilleurs élèves des classes supérieures instrumentales et vocales. Les lauréats se produisent en principe à la séance de clôture. De plus, l'Association des musiciens professionnels du Valais offre à l'élève le plus méritant du Conservatoire une médaille de vermeil.

Le public est admis à cette séance de clôture. L'entrée est gratuite.

Les élèves qui ne peuvent retirer mercredi soir leurs bulletins les obtiendront au Secrétariat jusqu'au 21 juin, entre 14 et 17 h.

Pour l'envoi par poste, prière de joindre un timbre de 20 cts. en indiquant l'adresse exacte.

VISITE DE CHANTEURS ZURICHOIS

Samedi à 11 heures sont arrivés à Sion les membres du « Maennerchor » de Zurich. Ils ont défilé en ville pour se rendre sur la place de la cathédrale où ils ont donné un concert très apprécié.

M. le conseiller d'Etat Dr Oscar Schnyder leur a adressé les salutations gouvernementales du canton du Valais, puis chanteurs et accompagnants sont montés à Savière pour déguster une rasette servie dans la meilleure tradition. Les membres du « Maennerchor » de Zurich ont laissé une excellente impression dans notre ville. Ils ont encore visité la Majorie avant de reprendre le train qui devait leur permettre de voir aussi la ville de Brigue.

SORTIE ANNUELLE DU MAENNERCHOR

Elle eut lieu dimanche dernier et réunit environ 150 participants. 5 cars conduisirent nos chanteurs et amis, par un temps splendide, à Morgins, où un grand nombre assista à la messe paroissiale et durant laquelle nous eûmes le plaisir d'entendre un magnifique sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Heimgartner. Un grand merci. Ce fut ensuite l'apéritif offert par la société à l'hôtel Beau-Site, et bientôt les plus beaux chœurs « montèrent vers l'alpe ».

Le banquet fut servi à l'hôtel des Cornettes à La Chapelle et disons d'emblée qu'il fut excellent et que malgré le nombre, le service fonctionna parfaitement. Félicitations au patron, M. Trineaz.

Il n'est pas nécessaire de décrire les beautés d'un paysage jusqu'à l'arrivée à Thonon où pendant une heure et demie, on fit arrêt aux bords du Léman. La visite de l'Eglise de Vongy émerveilla tout le monde et le Maennerchor offrit deux de ses plus beaux chœurs à Notre Dame du Léman.

Un dernier arrêt à St-Gingolph et ce fut le retour vers notre cher Valais.

Course magnifique et « Stimmung » comme on la retrouve au Maennerchor.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Mardi 17 juin

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !; 11.00 Emission commune ; 12.25 Monsieur Prudence ; 12.55 Le Tour de Suisse cycliste ; 13.30 Compositeurs et interprètes du Nouveau-Monde ; 16.30 Emission commune ; 17.05 Programme I ; 17.05 Programme II ; 17.05 Le Tour de Suisse cycliste ; 17.05 Variétés internationales ; 17.30 Oeuvres d'Edouard Lalo ; 18.00 L'existence mouvementée d'un chef-d'œuvre ; 18.30 Dans le monde méconnu des bêtes ; 18.45 Le

micro dans la vie ; 19.25 Le miroir du temps ; 19.45 Disque de Conduite ; 20.05 Jouez avec nous !; 20.30 La forêt pétrifiée ; 22.35 Chants et Danses.

Mercredi 18 juin

7.00 La leçon de gymnastique ; 7.15 Informations ; 9.15 Emission radiocolaire ; Concert-plébiscite ; 10.10 Reprise de l'émission radiocolaire ; 10.40 Un enregistrement nouveau du « Cid », musique de ballet, Massenet ; 11.00 Emission commune Mosaïk que musicale ; 11.45 Vies intimes, vies romanesques ; 11.55 De la flûte au tambour ; 12.25 Le rail, la route, les ailes ; 12.55 Le Tour de Suisse cycliste ; 13.10 Sans nouvelles ; 16.00 L'Université des ondes ; 16.30 Emission commune ; 17.30 La rencontre des isolés ; 18.00 Le Tour de Suisse cycliste ; 18.15 Le rendez-vous des benjamins ; 18.45 Re-flets d'ici et d'ailleurs ; 19.00 Le Tour de Suisse cycliste ; 19.15 Informations ; 19.25 Point de vue de la Suisse ; 19.35 Rendez-vous ; 19.55 Questionnez, on vous répondra ; 20.15 Carnets de route ; 20.30 Les examens de virtuosité du Conservatoire de Genève ; 22.30 Informations ; 22.35 L'expédition suisse au Mont-Everest ; 22.45 Musique de danse et derniers propos.

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la Cathédrale — Lundi 16 juin, à 20 h. Bénédiction ; à 20 h. 30 répétition générale au local pour la Grande-Heure Sainte de jeudi. Mardi 17 juin, le Chœur chante l'Office de Requiem de M. de Torrenté.

Madame Edmond de Torrenté-Waser, à Sion ; Monsieur et Madame Pierre Juillard-de Torrenté, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Charles Juillard-de Torrenté et leurs enfants, à la Chauve-de-Fonds ; Monsieur et Madame Henri Bachofen-de Torrenté et leurs enfants, à Vallorbe ; Monsieur Albert de Torrenté et famille, à Sion ; Madame Charles-Albert de Courten et famille, à Sion ; Monsieur Louis de Torrenté et famille, à Berne ; Madame Joseph de Lavallaz et famille, à Sion ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la mort de leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et cousin

Monsieur Edmond de TORRENTE
Ingénieur retraité des C.F.F.

décédé à Sion, le 14 juin 1952, à 84 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à Sion, le mardi 17 juin, à 9 heures, et l'inhumation au cimetière de Pully à 13 h. 30.

Prirez pour lui !

Monsieur Pierre Ballet à Meyzieu (Isère) ; Mademoiselle Denise Guéritot à Agboville (Côte d'Ivoire) ; Les familles Balet, Amand, Zufferey, Bigler, Gailoud, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Pierre BALET
née CHAUSSIN

décédée dans sa 59me année.

La levée du corps a eu lieu Rue Louis Saulnier 35, à Meyzieu le 15 juin, à 15 heures.

Verger Bramois

3750 toises, à vendre en bloc ou en parcelles. Excellente situation. Conditions avantageuses.

André Roduit, agence immobilière, Sion

A LOUER

pour début 1953, appartements de 2 et 3 pièces, tout confort, chauffage général. Situation tranquille et ensoleillée. Loyers modestes.

S'adresser Entreprise Kamerzin, Sion.

Epicerie-Primeurs

très bien située, à remettre tout de suite ou date à convenir, pour cause de changement de situation.

S'adresser par écrit sous chiffre P 7747 S à Publicitas, Sion.

Abricotiers et Pêchers

Propriété de 850 m², de rapport, excel. sit. à vendre à Saxon, av. récolte.

André Roduit, ag. imm. pat., Sion.

Organisation complète de **TOMBOLA 100.000 LOTS** Alfred Veuthey SAXON "ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

cherche pour entrée immédiate **employé (e)** capable ; connaissance de l'allemand, notions d'italien.

Ecrire offre détaillée avec prétentions sous chiffre P 7736 S à Publicitas, Sion.

A vendre un **ASPIRATEUR** marque « Electrolux », à l'état de neuf. Bas prix. S'adresser chez Mme Stutz, St-Georges, Sion.

Pour cause de déménagement **A vendre** un fourneau « Granum » ; un pousse-pousse ; un lustre (bois) ; une table et divers petits articles de ménage. S'adresser H. de Koten, Petit-Chasseur, Sion.

A vendre d'occasion **Motosacoche** 750 cm³, 2 cylindres, avec side-car impérial, 1 1/2 place, forte machine toute révisée. Convient pour transport. Prix intéressant. Urgent. Bulliard A. 3, Plantaporêts, Genève.

A vendre **potager** émaillé, 2 trous. Etat de neuf. S'adresser à Raymond Reichenbach, Gravelone, Sion.

CAFÉ à remettre dans ville du bord du Léman. Affaire de bon rendement justifié. Nc. 23 à 25.000.— fr. mobilier et marchandise. S'adr. Berger, Gd-Pont 10, Lausanne.

PERDU

à Sion, entre l'Avenue de Tourbillon et la rue des Casernes, montre dame. Récompense. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7758 S.

On demande **jeune homme** pour livraisons en ville et travaux d'atelier. Place stable et bien rémunérée. Entrée tout de suite. Faire offre à l'Imprimerie Schmid, rue de Lausanne, à Sion.

On demande à louer une **chambre** et une cuisine. Faire offres à la Porte-Neuve, Sion. Téléphone 229 51.

On cherche **jeune homme** ayant terminé les classes, comme aide de laboratoire. Possibilité de faire l'apprentissage par la suite. Urgent. S'adr. Confiserie Tairraz, Sion.

A LOUER grande chambre meublée au centre. Confort. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7744 S.

Docteur Ad. Sierro Spécialiste de médecine infantile F.M.H. **ABSENT** jusqu'au 30 juin

On demande **jeune fille** pour aider au ménage. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5306.

On demande un **ouvrier** sachant bien faucher pr les foins. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7740 S.

Famille cherche pour les Mayens de Sion **jeune fille** pour aider au ménage et s'occuper d'un enfant. Offre à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7738 S.

CHALET à louer à Nendaz. Libre jusqu'au début septembre. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7606 S.

Trouvé à la rue de Dixence, montre-bracelet. Le réclamer à Mlle Ginette Egli, av. Tourbillon, Sion.

On cherche à louer pour cet automne **APPARTEMENT** de 3-4 chambres avec confort, de préférence en ville. Bien ensoleillé. S'adresser par écrit à case postale 52149, Sion.

A louer magnifique **appartement** de 4 chambres, cuisine, bains, W.-C., tout confort. Fr. 165.— par mois. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiff. P 7404 S.

A louer dans bâtiment neuf à l'avenue St-François **appartement** de 2 pièces et hall. Situation splendide. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal sous chiffre 5303.

A louer au centre de la ville **chambre** meublée, confort. S'adr. Papeterie Pfeffler, 5me étage.

A vendre **place à bâtir** 512 m² pour 8500 fr. à Platta, Sion. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7751 S.

Remise de commerce

Les soussignés avisent leur fidèle clientèle ainsi que la population de Sion et Environs qu'ils ont remis dès ce jour l'exploitation du

Café du Boulevard, à Sion

à M. Louis Moix. Ils profitent de l'occasion pour remercier bien sincèrement leurs clients pour la confiance témoignée et les prient de la reporter sur leur successeur.

M. et Mme Léopold Luyet.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'honneur d'informer la population de Sion et Environs, mes amis, connaissances et anciens clients que j'ai repris dès ce jour l'exploitation du

Café du Boulevard, à Sion

Comme par le passé, vous trouverez chez moi des marchandises de toute première qualité, un service impeccable et un accueil chaleureux.

Louis Moix.
(anciennement Rest. du Grand-Pont)

Sion, le 14 juin 1952.

jeune homme A vendre A vendre café - restaurant dans le district de Martigny. Prix avec matériel Fr. 40.000.—. Ecrire sous chiffre P Z 12155 L à Publicitas, Lausanne.

avec bonne formation générale et commerciale. cherche place dans bureau ou commerce. Offres sous chiffre P 7669 S à Publicitas, Sion.

La loi des finances et du quorum

Le manque de place de nous a pas permis de publier plus tôt les résultats de la votation du dimanche 8 juin. Voici donc les chiffres pour les communes :

	Loi des finances		Loi du quorum	
	oui	non	oui	non
Conches				
Ausserbinn	4	—	4	—
Bellwald	50	3	2	52
Biel	20	2	3	18
Binn	30	—	6	23
Blitzingen	38	2	12	20
Ernen	50	5	11	34
Fiesch	46	14	24	32
Fieschertal	16	8	14	10
Geschinen	8	1	1	2
Glurigen	9	8	9	6
Lax	24	4	13	8
Mühlebach	14	—	—	10
Münster	31	15	6	27
Niederwald	22	1	21	1
Obergesteln	19	19	11	23
Oberwald	39	5	16	28
Reckingen	36	22	22	35
Ritzingen	15	1	14	—
Selkingen	17	1	5	8
Steinhaus	3	3	3	3
Ulrichen	31	9	3	7
Rarogne or.				
Betten	78	6	8	56
Bister	9	1	—	9
Bitsch	41	12	24	26
Filet	2	—	2	—
Goppisberg	18	2	3	16
Greich	6	3	7	2
Crengols	24	5	8	22
Martisberg	3	—	3	—
Mörel	24	5	11	18
Ried-Mörel	38	6	15	24
Brigue				
Birgisch	9	12	7	12
Brig	199	53	122	91
Brigerbad	10	3	3	10
Eggerberg	22	14	5	25

Glis	47	30	36	40
Mund	22	28	28	21
Naters	122	83	86	109
Ried-Brig	30	25	9	58
Simplon	45	15	5	34
Termen	42	5	16	29
Zwischbergen	7	17	6	17
Viège				
Baltschieder	5	7	6	6
Eisten	23	28	23	21
Embd	29	5	5	20
Eyholz	11	8	4	14
Grächen	63	15	31	46
Lalden	10	4	5	9
Randa	27	15	9	33
Saas-Almagel	50	9	20	28
Saas Balen	42	2	24	20
Saas Fée	133	6	12	126
Saas Grund	27	6	—	33
St. Niklaus	169	49	108	86
Stalden	53	30	15	66
Staldenried	52	1	45	8
Täsch	36	9	18	24
Törbel	54	39	15	49
Visp	168	46	111	95
Visperterminen	130	31	22	115
Zeneggen	25	4	1	25
Zermatt	74	70	42	88
Rarogne occ.				
Ausserberg	89	17	36	61
Blatten	50	20	20	45
Bürchen	73	18	13	75
Eischoll	53	9	21	34
Ferden	60	8	2	60
Hohstett	17	5	11	11
Kippel	59	9	8	59
Niedergesteln	32	14	12	12
Raron	34	17	18	24
Steg	22	18	14	24
Unterbach	13	22	5	19
Wiler	80	12	6	85
Loèche				
Agarn	50	9	41	15
Albinen	69	10	25	33
Bratsch	7	5	2	2
Ergisch	20	10	20	8
Erschmatt	36	1	15	22
Fechsel	24	2	22	4
Gampel	49	14	15	35

Guttet	36	—	29	—
Inden	11	3	6	9
Leuk	91	71	92	65
Leukerbad	40	7	18	14
Oberems	10	16	13	12
Salgesch	27	30	10	42
Turtmann	18	24	20	21
Unterems	27	2	10	11
Varen	41	17	14	35
Sierre				
Ayer	60	1	46	15
Chalais	75	28	81	21
Chandolin	25	2	17	10
Chermignon	56	39	53	38
Chippis	78	16	50	44
Granges	93	18	78	16
Grimontz	11	—	10	1
Grône	30	12	32	8
Icogne	27	3	17	8
Lens	149	22	134	32
Miège	52	9	47	9
Mollens	19	2	18	3
Montana	95	21	87	23
Randogne	86	3	67	22
St-Jean	25	2	25	2
St-Léonard	102	18	82	35
St-Luc	30	5	21	9
Sierre	308	63	236	88
Venthône	24	9	19	10
Veyras	18	3	14	7
Vissoie	30	5	27	8
Hérens				
Agettes	20	1	16	3
Ayent	175	16	154	38
Evolène	74	15	74	9
Héremence	118	8	79	38
Mase	46	—	28	16
Nax	33	6	24	15
St-Martin	112	7	70	33
Vernamiège	35	2	25	8
Vex	77	16	56	27
Sion				
Arbaz	63	13	37	30
Bramois	70	11	57	12
Grimisuat	55	9	43	20
Salins	29	8	35	2
Savièse	203	31	193	37
Sion	696	198	644	225
Veysonnaz	41	2	36	6

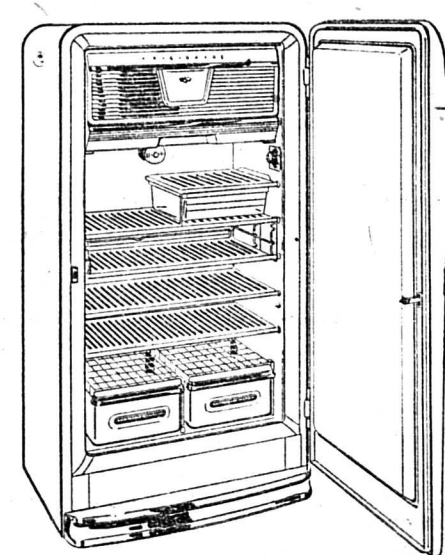
Conthey				
Ardon	92	33	78	45
Chamoson	123	79	101	92
Conthey	282	37	276	39
Nendaz	195	43	176	61
Vétraz	158	20	76	41
Martigny				
Bovernier	42	13	43	11
Charrat	40	11	38	12
Fully	203	89	144	119
Iséables	48	10	48	8
La Bâtière	35	5	30	6
Leytron	41	36	48	25
Martigny-B.	106	21	101	16
Martigny-C.	51	22	30	39
Martigny-V.	214	60	154	64
Riddes	133	27	144	16
Saillon	29	7	11	14
Saxon	110	63	135	33
Trient	26	7	21	13
Entremont				
Bagnes	249	39	181	101
Brg-St-Pierre	23	6	19	6
Liddes	46	14	6	28
Orsières	142	43	65	61
Sembrancher	51	39	53	36
Vollèges	101	37	77	47
St-Maurice				
Collonges	41	8	36	12
Dorénaz	33	10	27	16
Eviornaz	81	10	61	21
Finhaut	44	4	27	9
Massongex	46	9	30	14
Mex	21	8	10	18
St-Maurice	185	30	108	94
Salvan	99	27	67	40
Vernayaz	122	22	95	47
Vérossaz	50	22	18	18
Monthey				
Champéry	87	17	54	29
Collombey-M.	119	38	73	41
Monthey	338	84	286	121
Port-Valais	87	14	50	26
St-Gingolph	42	4	28	15
Troitorrens	149	74	61	135
Val d'Illicz	58	42	30	69
Viornaz	78	17	60	34
Vouvry	117	44	112	45

Faits divers

ANATOLE FRANCE PACIFISTE
S'adressant aux instituteurs réunis en Congrès à Tours en août 1919, Anatole France leur ouvrit son cœur et leur dit :
« En formant l'enfant, vous déterminerez les temps futurs. Quelle tâche ! A l'heure où nous sommes, dans ce grand écroulement des choses, quand les vieilles sociétés s'effondrent sous le poids de leurs fautes et lorsque vainqueurs et vaincus s'abîment côte à côte dans une commune misère en échangeant des regards de haine. L'instituteur devra faire aimer à l'enfant la paix et ses travaux. Il lui apprendra à détester la guerre. Il bannira de l'enseignement tout ce qui excite à la haine de l'étranger, même à la haine de l'ennemi d'hier, non qu'il faille être indulgent au crime et absoudre tous les coupables, mais parce qu'un peuple, quel qu'il soit, est composé de plus de victimes que de criminels... Mes amis, faites haïr la haine. »
Quatre ans plus tard, en 1923, il a dressé un pathétique appel à des femmes américaines venues en France : « Mesdames, leur dit-il, soyez les bienvenues. Mais ce n'est pas tout de réparer les crimes de la guerre. Vous êtes des femmes, et les femmes sont plus courageuses que les hommes. Sauvez l'humanité. A vous d'attaquer le monstre qui la dévore ; à vous de faire la guerre à la guerre, une guerre à mort. D'ores en avant, laissez la guerre d'une haine inextinguible. Laissez-la en contemplant ses crimes ; laissez-la en la voyant dans les ornements du triomphe, avec les palmes de la victoire. Que votre haine lui soit mortelle. Tuez-la. O femmes ! O mères ! Nos petits-enfants verront les Etats-Unis d'Europe, ils verront la République universelle. »


DEVANT LA BOURSE
Premier mendiant. — Que fais-tu là ?
Deuxième mendiant. — Je spéculé sur les mines.
Premier mendiant. — Tu as donc de l'argent ?
Deuxième mendiant. — Mais non. Lorsque quel-
qu'un sort de la Bourse, la mine sombre, je ne bouge pas. Si, au contraire, il a le visage réjoui, je lui demande l'aumône.

UN PRECIPICE CELEBRE
— Pourquoi n'a-t-on pas mis un garde-fou à ce précipice dangereux ?
— Parce que plus il y tombe de touristes plus il devient célèbre.



LOUEZ LE RÉFRIGÉRATEUR
le plus répandu au monde !

(Aucune obligation d'achat). Bonification du total des sommes versées en cas d'achat.



Agence pour le Valais :
R. NICOLAS, Electricité, SION
succursale à Crans sur Sière
Sous-agents : F. Borella, install.-élec., Monthey.
Maurice Gay, inst.-élec., St-Maurice.
Services Industriels, Sion.
Services Industriels Sière.
Paul Werner, install.-électricien, Brigue.

On cherche
coiffeuse
pouvant disposer de quelques après-midi par semaine, ainsi qu'une place pour
apprenti-coiffeur
si possible pour dames.
S'adresser par écrit au bureau du journal sous chiffre 5305.

A vendre
6 stères de bon bois de feu à port de camions aux Mayens de Sion.
S'adresser Louis Bourban, Agettes.

A vendre
moto
Sidecar 500, en très bon état, bas prix. Téléphoner le soir à partir de 6 h. 30 au No 22302.

On engagerait
maçons
qualifiés, ainsi que 2
mancœuvres
de chantier.
V. Grognez, Entreprise de maçonnerie, Sion.

A louer dans villa à Pratifiori, magnifique
appartement
de 6 à 7 chambres. Terrasse, véranda, confort moderne.
Ecrire sous chiffre P 7658 S à Publicitas, Sion.

TIRS A BALLES
Des tirs à la mitrailleuse et au mousqueton auront lieu dans la région de APROZ (pentes 600 m. à l'Est d'Aproz) aux dates suivantes :
Jeudi, 19.6.52 0730 - 1200
Mercredi 25.6.52 0600 - 1600
Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.
Sion, le 12.6.52.
PLACE D'ARMES DE SION
Le Commandant :
Colonel Wegmüller

TIRS D'ARTILLERIE
Des tirs d'artillerie auront lieu dans la région de :
Sion (Champsec) — Champlan — Grimisuat
Arbaz — Savièse
Mercredi 18.6.52
Jeudi 19.6.52
Vendredi 20.6.52
de 0800 - 1700
Pour de plus amples détails on est prié de consulter le Bulletin Officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les Communes intéressées.
Place d'armes de Sion
Le Commandant :
Colonel Wegmüller.

REPRÉSENTANT
régional Vaud et Valais, pour vente de bouillons est cherché.
Offres sous chiffre P 4123 N à Publicitas, Neuchâtel.

Tapis d'Orient
Tapis moquette

C'est le PRINTEMPS, les grand nettoyages ?
Que pensez-vous d'un nouveau tapis ?

Vous trouverez chez nous ce qu'il faut pour VOTRE HOME
Notre énorme stock nous permet de vous offrir n'importe quel tapis. Du plus petit au plus grand, du plus modeste au plus fin.



Anct Sté Générale pour le Commerce de Tapis S.A.
Rue de Bourg 31 LAUSANNE
Tél. (021) 22 28 34

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS 9

PIERRE DE COULVAIN

Eve victorieuse

En se séparant de son mari pour la première fois, Hélène avait éprouvé un petit déchirement intérieur très douloureux. Pendant qu'elle faisait ses préparatifs de départ, elle avait eu le cœur soudainement serré comme par un pressentiment de malheur. Son âme avait été traversée de regrets, de craintes, et, comme prise de remords, elle avait même dit à M. Ronald :
— Est-ce bien sûr que ce voyage ne vous contrarie pas ?
— Et lui, de répondre avec sa grande bonté :
— Parfaitement sûr, ma chérie, puisque vous le faites pour votre santé et votre plaisir.
Au moment de quitter le compagnon aimable et tendre de sa vie, elle s'était cramponnée à son cou comme un enfant effrayé de quelqu'un ou de quelque chose. Henri, très ému, l'avait pressée fortement contre sa poitrine, puis détachant doucement ses bras :
— Au revoir, en septembre... N'allez pas me demander une prolongation de congé ! avait-il dit en s'efforçant de sourire, — je ne pourrais pas vivre plus longtemps sans vous.

— Je l'espère bien ! avait répondu Hélène.
Et, avec un dernier serrement de main :
— Je voudrais déjà être au moment du retour !
Dora, de son côté, avait eu quelque regret de sa conduite envers Jack. Elle avait même été tentée de lui dire, comme tant de fois : « I am good now, I am good. — Je suis sage maintenant, je suis sage... » et de renoncer à son voyage, mais le leurre des plaisirs qu'elle s'était promis avait agi, comme il le devait, sur son imagination, — et elle était partie.
Toutes ces impressions d'adieu s'étaient vite effacées chez les deux femmes et rien ne les troublait plus. Chaque courrier emportait de longues lettres où elles racontaient, l'une à son mari, l'autre à son fiancé, tout ce qu'elles faisaient, scrupuleusement, et, ce devoir accompli, elles se sentaient en paix avec leur conscience. La saison parisienne était commencée, elles n'avaient que l'embaras du choix des plaisirs, Charley Beauchamp les conduisait partout où elles voulaient aller.
Le frère d'Hélène était un de ces célibataires comme il n'en existe qu'aux Etats-Unis et dont les Américaines peuvent revendiquer la création.
En Europe, un homme riche et non marié a généralement une maîtresse en titre, une femme qu'il a découverte et lancée ou qu'il a enlevée à un autre. Il l'entretient plus ou moins luxueusement et s'en glorifie autant que de ses chevaux ou de ses voitures. Les femmes de son monde ne lui en font pas un crime, au contraire. Elles regardent

curieusement la « favorite », admirent ou critiquent sa beauté et ses toilettes. La générosité, dont témoignent bijoux et équipages, donne à cet heureux du prestige et du relief.
L'Américaine, elle, n'autorise pas ces « à côté ». Elle ne souffre de rivaux ni dans sa maison ni sur le pavé. Selon elle, les fleurs rares, les bijoux, les dentelles de prix, les plus belles choses de ce monde doivent revenir de droit aux femmes honnêtes. C'est un principe dont elle exige l'application autant que possible. L'audacieux qui étalerait une liaison se verrait fermer toutes les portes et serait impitoyablement mis au ban de la société. Faut de pire, la vanité masculine est obligée de se rabattre sur les bonnes grâces des jeunes filles et des femmes comme il faut, et ces bonnes grâces coûtent cher.
Certains hommes dépensent chaque année une fortune, en fleurs, en bijoux, en loges de théâtre, en parties fines offertes aux femmes de la société. L'Américain, bien que plus chevaleresque et plus désintéressé que l'Européen, n'est pas parfait. Une paie pour toutes, en général, et, par les autres, ces pachas en chapeau de soie sont choqués, fêtés, portés aux nues. On fait bonne garde autour d'eux. D'un accord tacite, on ne leur laisse pas le temps de songer au mariage et, sans s'en apercevoir, ils deviennent de vieux garçons.
Charley Beauchamp était une de « ces bêtes à bon Dieu ». Il avait tout un essaim brillant d'amies qu'il promenait dans ses voitures, sur son yacht, auxquelles il offrait d'exquis dîners dans sa garçonnière, dîners correctement présidés par mademoi-

selle Beauchamp, sa tante, ou par sa sœur. Il aimait à être entouré de jolies femmes. C'était là sa faiblesse, son unique vanité. Sa générosité princière lui avait fait une popularité qui le rendait très heureux.
Charley était un homme de trente-huit ans, aux cheveux bruns, déjà grisonnants, au corps maigre et musclé, aux traits fins, réguliers, fermes. Toute sa personne donnait une impression d'énergie, d'activité, de volonté. Son visage un peu sec de lignes était adouci par des yeux bleus, merveilleusement enflammés, — une caractéristique de la race américaine, — des yeux qui avaient toujours fait l'envie d'Hélène. Dans sa physionomie comme dans celle de sa sœur, il y avait un peu de ce charme latin que tous deux tenaient de leurs ascendants.
M. Beauchamp était en train de faire une fortune colossale qui sont l'étonnement de notre vieux monde. La lutte qu'il soutenait depuis une dizaine d'années, et dont il ne pouvait se retirer, n'avait pas été sans altérer sa constitution. Comme la plupart de ses compatriotes, il ne venait guère en Europe que lorsqu'il était à bout de forces et sentait son cerveau près d'éclater. Alors il jetait quelques hardes dans une malle et fuyait par le premier transatlantique. Il aimait passionnément la peinture. L'air ambiant, le silence de nos musées, causaient chez lui une détente soudaine qui le délassait merveilleusement. Il ne recherchait pas les tableaux connus et cotés ; c'était son plaisir d'aller à la découverte. Sa collection prouvait un véritable sentiment de l'art et de la beauté.
Le séjour à Paris avec sa sœur qu'il ado-

rait et mademoiselle Carroll qui le divertissait comme personne, était pour lui une joie de toutes les minutes, et son visage en reprenait une physionomie juvénile.
Quant à Hélène et à Dora, elles s'amusaient comme deux petites filles en vacances. Chaque beau matin, escortées par Charley, elles partaient à bicyclette, — « sur leurs roues », selon la si graphique formule américaine, — filaient sur quelque bourg ou village des environs de Paris et revenaient déjeuner au pavillon d'Armenonville.
Le soir, tandis que tante Sophie et madame Carroll restaient sagement à l'hôtel, M. Beauchamp les menait dîner dans l'un ou l'autre des grands restaurants, puis les conduisait au théâtre. En sortant, on soupait où l'on entraînait dans l'un des bars à la mode, soi-disant pour entendre la musique des tringans. Le grain de perversité qui existait chez les deux Américaines leur faisait trouver un agrément qu'elles n'analysaient pas dans cette atmosphère alourdie par la fumée des cigares, l'odeur des alcools et les parfums des femmes. Tout en grignotant les pommes de terre frites des petites corbeilles, elles ne se lassaient pas de regarder les demi-mondaines, et de détailler leurs toilettes. Elles estimaient leurs bijoux, leurs fourrures, et s'efforçaient de deviner le charme qui pouvait leur valoir toutes ces richesses... Et ces études de mœurs parisiennes se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures du matin. C'était là le repos que madame Ronald était venue chercher.

(à suivre)